

La Chapelle Vendômoise

Journal
Communal
Janvier 2021

2021

Sous une bonne étoile !

À lire :

- La vie de la commune p.2
- Rétrospective 2020 p.18
- Les travaux réalisés p.24
- La vie associative p.31
- La dépêche d'Agglopolys p.39

Azad Photographie

Le mot du maire

VIVE 2021

OUI NOUS AVONS TOUS BESOIN DE TOURNER LA PAGE !!

2020 a été une année d'élections municipales mais surtout une année difficile à vivre par rapport au COVID 19.

Juste après les élections, nous avons connu le confinement d'où l'impossibilité pour les communes de procéder à l'installation des conseils municipaux.

Ils se sont faits à huis clos, avec masques et distanciation fin Mai.

Le retour à l'école s'est malgré tout bien passé, avec ses revirements journaliers, un jour blanc un lendemain noir ; il faut toujours attendre le contre ordre avant d'exécuter l'ordre !

Dans cette période, nous avons pris régulièrement contact avec les plus vulnérables, afin de connaître leurs besoins éventuels.

2021 devrait être plein d'espoir : vaccin anti covid, liberté de circuler, comme chacun le souhaite ; enfin une vie normale de citoyen Français et cela sans attentats odieux.

Restons donc optimistes et regardons l'avenir avec nos projets et que nos commerces locaux reprennent leurs activités normales en 2021.

Au nom de votre conseil municipal, je vous adresse nos vœux de santé et prospérité pour 2021.



François BORDE

Compte tenu du contexte sanitaire, il est raisonnable de ne pas prévoir la cérémonie des Vœux du Maire en ce début d'année 2021.



Journal Communal

Directeur de la publication :

M. Le Maire, François Borde.

Réalisation :

Rémy Saysanavongphet

Commission Culture,

Associations et Festivités.

Editeur : Mairie de la Chapelle

Vendômoise, 1 Rue de blois, 41330

La Chapelle Vendômoise.



Les Permanences

Le Maire

M. BORDE François : Tous les jours sur rendez-vous.

Les adjoints

Mme Fortin Colette :

Tous les 2^{èmes} et 4^{èmes} jeudis du mois, de 11h à 12h.

M. RHENY Raymond :

Tous les 1^{ers} vendredis du mois, de 17h à 18h.

M. LE MENER François :

Tous les 1^{ers} et 3^{èmes} lundis du mois, de 11h à 12h.

M. FARNIER Dominique :

Tous les 2^{èmes} et 4^{èmes} mardis du mois, de 17h à 18h.

Crédits photos :

Photo de couverture :

Azad Photographie

www.facebook.com/AzadPhotographie

Photos d'illustration :

www.unsplash.com

Impression : Imprimerie ISF,

9 rue de Vauquois, 41000 Blois.

Votre Mairie



Infos pratiques

Horaires d'ouverture au public :

Du Lundi au Vendredi : 10h00 à 12h00 et 17h00 à 18h00

Mairie de La Chapelle Vendômoise 1, route de Blois - 41330 - La Chapelle Vendômoise

Téléphone : 02.54.20.16.18

Fax : 02.54.33.11.29

E-mail : mairie.lachapellevendomoise@wanadoo.fr

Nouveau !

Votre mairie a désormais sa page facebook !

Cliquez sur "j'aime" pour vous abonner et suivre la vie de la commune tout au long de l'année !



Agence postale :

Mêmes horaires que ceux de la mairie. Levée du courrier à 12 heures du lundi au samedi.



Composition du conseil municipal

M. BORDE François, Maire
 Mme FORTIN Colette, 1er adjoint
 M. RHENY Raymond, 2ème adjoint
 M. LE MENER François, 3ème adjoint
 M. FARNIER Dominique, 4ème adjoint
 Mme RIGAULT Caroline, conseillère déléguée

Mmes BIGOT Elisabeth, CHARDON Catherine, conseillères municipales

MM. BELLANGER Roland, BISSON Grégory, GAULT Jean-Philippe,
 POUSSE Olivier, POUSSE Pascal, ZAARAOUI Omar, conseillers municipaux

Personnel communal

Secrétariat

Mme DELALEU Hélène
 M. LACAILLE Franck

Agents communaux

M. CROSNIER Anthony
 M. DEVEL Eric
 Mme GARDAIS Jocelyne
 Mme RENARD Lucie

Compte administratif 2019

Section investissement

RECETTES (en euros)	
Excédents de fonctionnement capitalisés	125 725,34
Taxe aménagement	17 154,94
F.C.T.V.A.	24 745,74
Subventions	27 070,00
Emprunts et dettes assimilées	838,75
Virement de la section de fonctionnement	0,00
TOTAL	195 534,77

DÉPENSES (en euros)	
Emprunts	26 596,36
Immobilisations incorporelles	2 786,40
Opérations d'équipement	256 423,73
Immobilisations en cours	6 102,00
Solde reporté	125 725,34
TOTAL	417 633,83

Section de fonctionnement

RECETTES (en euros)	
Atténuations de charges	8 535,27
Produits des services, du domaine et ventes diverses	59 933,50
Impôts et Taxes	586 978,25
Dotations, subventions et participations	27 216,57
Autres produits de gestion courante	31 902,49
Produits financiers	0,60
Produits exceptionnels	6 605,39
Résultat reporté	865 325,35
TOTAL	1 586 497,42

DÉPENSES (en euros)	
Charges à caractère général	206 959,63
Charges de personnel	192 317,37
Intérêts des emprunts	9 441,53
Charges de gestion courante	117 836,42
Virement à la section d'investissement	0,00
Atténuation de produits	4 420,00
Charges exceptionnelles	0,00
TOTAL	530 974,95

Budget prévisionnel 2020

Section investissement

RECETTES (en euros)	
Dotations	252 099,06
Emprunts et dettes assimilées	500,00
Subventions d'investissement	24 000,00
Virements à la section de fonctionnement	175 578,00
TOTAL	452 177,06

DÉPENSES (en euros)	
Emprunts	28 207,00
Opérations d'Equipement	148 871,00
Immobilisation en cours	0
Solde d'exécution	222 099,06
Autres immobilisations	50 000,00
Immobilisation incorporelles	3 000,00
TOTAL	452 177,06

Section de fonctionnement

RECETTES (en euros)	
Résultat de fonctionnement reporté	833 423,31
Atténuations de charges	3 500,00
Produits des services, du domaine et ventes diverses	57 850,00
Impôts et Taxes	611 180,00
Dotations, Subventions et participations	24 811,00
Autres produits de gestion courante	31 142,00
Produits financiers	1
Produits exceptionnels	6 110,00
TOTAL	1 568 017,31

DÉPENSES (en euros)	
Charges à caractère général	1 014 277,31
Charges de personnel et frais assimilés	220 210,00
Intérêts des emprunts	8 413,00
Virement à la section d'investissement	175 578,00
Dépenses imprévues	0
Atténuations de produits	3 000,00
Autres produits de gestion courante	145 208,00
Charges exceptionnelles	1 331,00
TOTAL	1 568 017,31

RÉSIDENCE AUTONOMIE SENIORS



vivre

en toute **indépendance**
en toute **convivialité**
en toute **sécurité**

Vous avez plus de 60 ans, vous êtes valide et autonome ?

Vous souhaitez vous sentir moins seul, avoir un cadre de vie sécurisé, changer de logement, vous faire aider ponctuellement ou profiter d'activités à plusieurs...

Les résidences autonomie correspondent à vos besoins !

- ▶ Pour plus de sérénité, vous bénéficiez d'un service de téléassistance, relié au personnel présent, 7j/7 - 24h/24.
- ▶ Vous bénéficiez d'un service de restauration, tous les midis, avec la possibilité de livraison à votre appartement de votre dîner. Vous disposez également d'une blanchisserie sur place. Un service de conciergerie vous est proposé en semaine, durant la journée.
- ▶ Une fois par mois, un rendez-vous avec le personnel de la résidence est organisé afin de vous assurer un accompagnement personnalisé.
- ▶ Pour faciliter votre quotidien, un accompagnement pour vos courses est possible et vous pouvez compter sur le personnel pour de petits travaux dans votre appartement.
- ▶ Des animations quotidiennes, des ateliers de prévention et des sorties régulières sont proposés.

> RÉSIDENCE RUE DE VAUQUOIS : 02 54 78 10 99

RÉSIDENCE LUMIÈRE : 02 54 43 35 55

WWW.CIASDUBLAISOIS.FR/RESIDENCE-AUTONOMIE

NOUVELLE RÉSIDENCE AUTONOMIE RUE DE VAUQUOIS - OUVERTURE JANVIER 2021
VISITE D'UN APPARTEMENT TÉMOIN SUR RENDEZ-VOUS ☎ 02 54 78 10 99



Repas à domicile *local et bio*

Pas de courses, pas de cuisine, livraison en 48h

Bénéficiez de repas équilibrés, confectionnés avec des produits locaux et issus de l'agriculture biologique, au rythme que vous souhaitez !

Le service de livraison de repas à domicile est réservé à toute personne résidant sur le territoire d'Agglopolys, âgée de 60 ans et plus ou en situation de handicap, même temporaire.

Les tarifs sont appliqués en fonction de la formule choisie et de vos revenus.

- Devis gratuit
- Mise en place du service sous 48h (hors week-end) et sous 24h en cas de sortie d'hospitalisation.

Nos engagements



- > viande d'origine France
- > 30% minimum de bio
- > 144 fournisseurs de la région

> 02 54 57 41 23 | WWW.CIASDUBLAISOIS.FR/REPAS-A-DOMICILE

plateforme d'accompagnement et de répit BLOIS - VAL DE LOIRE

Afin de faciliter le quotidien des aidants, la plateforme d'accompagnement et de répit du CIAS du Blaisois propose un suivi individualisé, des temps conviviaux (échanges, débats, animations, séjours) ainsi qu'une solution de répit de jour et de nuit à domicile.

> 02 54 57 41 63 | WWW.CIASDUBLAISOIS.FR/PFR-BLOISVALDELOIRE

ACCUEIL DE JOUR ALZHEIMER LA CHRYSALIDE

Au sein d'un lieu de vie adapté, les agents de l'Accueil de Jour La Chrysalide stimulent et resocialisent les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés afin de préserver leur autonomie et maintenir leurs fonctions cognitives et sensorielles. Ce temps d'accueil permet de soulager les familles en les accompagnant dans leur rôle d'aidant et en leur permettant un moment de répit.

> 02 54 57 41 60 | WWW.CIASDUBLAISOIS.FR/ACCUEILDEJOUR-ALZHEIMER



Informations diverses



Bricolage

Selon arrêté préfectoral du 12/07/2017, les travaux de bricolage et de jardinage (tondeuses, tronçonneuses, perceuses...) ne peuvent être effectués que **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.**



Animaux

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'éviter certaines gênes pour le voisinage (bruit de manière répétée et intempestive...). Ils doivent également empêcher leurs animaux de vagabonder, tout animal retrouvé sera conduit à la fourrière d'Agglopolys occasionnant des frais au propriétaire.



Marché

Marché le 2ème dimanche de chaque mois sous la halle Saint Jacques. Le boucher est présent tous les dimanches.



Trottoirs et bordures

Les occupants des maisons et autres logements, sont priés de dégager les trottoirs devant chez eux. Ils sont dans l'obligation de faire disparaître neige et verglas, ou de répandre des matières de nature à empêcher les accidents. Chaque habitant doit respecter les obligations d'alignement, entretenir ses haies et autres végétaux afin de ne pas empiéter sur le domaine public.

État civil



Naissances 10 naissances

- CHAUVIN Eléanor - le 01 Janvier
- LEGRAS Léa - le 10 Janvier
- GUILLONNEAU BOUZANNE Marius - le 11 Janvier
- THEODORE Ava - le 11 Mai
- GAUTHIER Camille - le 9 Juillet
- LARTIGUE Victor - le 28 Septembre



3 mariages & 4 PACS



10 décès

- COTY Gaëtan - le 02 Février
- GOHIN Claude - le 22 Mars

Démarches administratives

Changement de domicile

Se présenter en mairie muni d'une pièce d'identité aux heures d'ouverture. Cette formalité donne l'occasion d'une première rencontre. Les personnes qui quittent la commune sont invitées à signaler leur départ au secrétariat.

Vous pouvez également faire le changement d'adresse en ligne via l'adresse suivante : www.service-public.fr

Recensement

Les enfants de 16 ans doivent se faire recenser dans le mois de leur naissance à la mairie avec carte d'identité et livret de famille.

Pour toutes vos autres démarches, consultez le site www.service-public.fr



Autres démarches

A compter du 6 novembre toutes vos démarches pour les cartes d'identité, passeports, cartes grises et permis de conduire doivent se faire par internet, les guichets de la préfecture sont définitivement fermés.

■ **Carte d'identité et passeport** : depuis le 2 Mars 2017, pour faire ou refaire sa pièce d'identité, il convient d'aller sur internet à l'adresse suivante : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr> pour remplir sa demande et puis contacter l'une des communes équipées : Blois, Contres, La Chaussée saint Victor, Lamotte Beuvron, Mer, Mondoubleau, Montoire sur le Loir, Montrichard Val de Cher, Morée, Oucques la Nouvelle, Romorantin-Lanthenay, Saint-Aignan, Salbris, Selles sur Cher, Vendôme, Veuzain sur Loire, Vineuil

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans. Les cartes nationales d'identité sécurisées (CNIS) délivrées entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes qui étaient majeures lors de l'établissement du document ont bénéficié d'une prolongation automatique de 5 années supplémentaires. Néanmoins, aucune modification matérielle de la carte plastifiée n'en atteste.

Toutefois, tous les pays n'autorisent pas l'entrée sur leur territoire aux personnes titulaires d'une carte portant une date de validité en apparence périmée. Il est en conséquence fortement recommandé aux voyageurs de vérifier quelle est la position du pays dans lequel ils envisagent de se rendre.

■ **Permis de conduire** : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Effectuer-une-demande-de-permis-de-conduire-en-ligne>

■ **Carte grise** : les démarches liées à l'immatriculation des véhicules sont désormais accessibles par télé-procédure sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

■ **PACS** : depuis le 1 Novembre 2017, si vous souhaitez conclure un PACS il faut désormais se rendre en mairie ou chez un notaire pour remplir un dossier. Pour plus de renseignements contacter le secrétariat de mairie.

■ **Permis de construire** : une demande de permis de construire est nécessaire dès lors que la construction est supérieure à 40 m². Pour une construction de plus de 150 m² le recours à un architecte est maintenant obligatoire. En dessous de 40 m² une demande de déclaration préalable est également à déposer en mairie.

Documents à garder



Impôts locaux	1 an	Titre de propriété	Indéfini
Impôts revenu	3 ans	Certificat ramonage	1 an après départ du logement
Déductions fiscales	3 ans	Factures d'eau	4 ou 2 ans
Redevance TV	3 ans	Factures de gaz et d'électricité	5 ans
Bulletins salaire	jusqu'à retraite pour faire valoir vos droits	Talons de chéquier	5 ans
Allocation chômage	3 ans	Relèves de compte	5 ans
Contrat de travail	indéfini	Contrat habitation et automobile	2 ans à compter fin du contrat
Relevé points retraite	indéfini	Cotisations assurance vie	5 ans (si vous bénéficiez crédit d'impôts)
Contrat de location	5 ans à compter de la fin de location		

Protocole participation citoyenneté

La commune a mis en place le système de protocole de participation citoyenneté sur l'ensemble de son territoire.

Lorsque vous constatez quelque chose d'anormal (une voiture roulant doucement et passant plusieurs fois et qui vous est inconnue, une personne qui vous paraît suspecte...) ou pour informer que vous partez en vacances afin que les référents aient une attention particulière sur votre habitation, n'hésitez pas à les contacter.

Voici la liste des référents par quartier :

Toisy

Mme Sabine FARNIER : 06.63.31.30.03

Siany-Montrichau

M. Olivier POUSSE : 06.68.45.00.87

Rue de Blois

M. HERBAULT (pâtissier) : 02.54.33.10.91

Route de Vendôme

Mme Danièle RABIER : 02.54.44.14.60

Rue des Ecoles et Chemin des Coulisses

M. Claude FARNIER : 02.54.20.15.79

Coteau de Sudon

M. Didier DAVID : 06.04.67.26.21

M. Jean-Claude PARENT : 02.54.20.11.88

Locations gîtes & salles

4 Rue de Vendôme

contact : M. Marcel Delaleu
Tél : 02.54.20.18.95 et sur
www.gite-de-france.com

Salle au moulin de Montigny

contacter M. Touzeau Erick
Tél : 02.54.20.19.04 ou 06.85.55.84.42

Location meublée : M. et Mme Fluneau
Jean-Claude & Joëlle
Tél : 06.89.29.55.15



Vos commerces & artisans



Bar-Tabac-Journaux-Loto du Dolmen

PAUSE CAFÉ - PENAGER - MOIZARD Magali
10 rue de Blois
Tél : 02.54.33.13.0

Charpente-couverture

SARL Tradition Toiture - BELLARD Denis
9 rue de la Gare
Tél : 06.70.48.12.20

Coiffure

Hair Style - BRIMBOEUF Marina
1 place du Tilleul
Tél : 02.54.20.19.88 | marinacoiffure@yahoo.com

Plombier-chauffagiste

Les plombiers du bord de Cisse
LEHOUX Christophe
3 route de Sudon | Tél : 06.31.67.16.61

Association pour le bien-être et la santé (ABES)

**Hypnose-méditation en plein conscience
relaxation-tabacologie**
SERGENT Dominique et GUILLON Éric
9 C route de Vendôme
Tél : 06.71.43.96.19 / Tél : 06.70.24.19.51

Location de matériel - Négoce auto-moto

SARL MARRIANCE
LHOMME Mathieu - MORTIER Florian
26 route de Vendôme
Tél : 09.81.81.23.95

Affinity Petcare

Rue Bernard Sergent
Tél : 02.54.45.44.00

Boulangerie pâtisserie du Dolmen

HERBAULT David
4 rue de Blois
Tél : 02.54.33.10.91

Restaurant L'Orchidée

LIVET Dominique
2 rue de Blois
Tél : 02.54.20.16.04

Antenne-satellite-dépanage TV/Vidéo

GAUTIER Hervé
9 rue de Blois
Tél : 02.54.20.15.44 – 06.86.95.25.56

Électricité générale

BRONEK Laurent
19 rue des écoles
Tél : 02.54.20.22.30

NLX Ingénierie, bureau d'études en bâtiments

Spécialiste d'éclairage à diodes
électroluminescentes
Tél : 02.54.51.99.40 - Fax : 02.54.33.00.47
www.neolux.fr | f.colliau@nlx.fr

GB3C - Etudes conception et fabrication de pièces métalliques

Aérodrome du Breuil
Tél : 02.54.42.19.17

Vos professionnels de santé



Médecins (médecine générale)

Crenguta CREANGA & Tudor DUMITRAS
9 place du Tilleul
Tél : 02.54.20.15.91

Pharmacie Saint-Louis

SELARL DA SILVA / GUILLOIT
1 rue de Vendôme
Tél : 02.54.20.86.10

Cabinet Infirmier

Sylvaine SAYSANAVONGPHET
Sonia WAGNER / Raphaëlle BAUDIN
Emilie GALLAND
9 rue de Vendôme
Tél : 02.54.20.85.33

Dentiste

Ecaterina CREANGA
9 place du Tilleul
Tél : 02.54.42.33.04

Masseur kinésithérapeute

Guillaume BALLAUD
7 rue Cottereau
Tél : 02.54.20.16.21

Urgences

Police - Gendarmerie : 17
Pompiers : 18 ou 112
SAMU : 15
ERDF (dépannage électricité) : 09 726 750 41
SAUR (eau) 24h/24 : 02.45.77.00.09

Assistantes maternelles

Alexandrine DESPELCHAIN

13 Chemin des Coulisses / 06.68.61.77.10

Christine FARNIER

4 Rue de la Gare / 02.54.20.89.67

Sabine FARNIER

13 Route de Marchenoir

06.63.31.30.03

Brigitte RAMBAUD

6 Rue du Parc / 02.54.20.86.21

Clémentine ADRIEN

12 Rue des Forges / 06.31.73.44.87

La petite enfance
à la Chapelle Vendômoise.
Le relais Parents / Assistants
Maternels à votre service.



Le RAM, c'est quoi ?

Les Relais assistantes maternelles (RAM) sont **des lieux d'informations, de rencontres et d'échanges à destination des familles et des professionnels de la petite enfance**. Ils sont des lieux ressources concernant les informations sur les différents modes d'accueil (recherche, fonctionnement, rôle d'employeur...). Ils mettent en relation les familles et les assistants maternels avec les interlocuteurs répondant aux questions spécifiques. Les Ram proposent aux professionnels de l'accueil individuel des temps d'échanges d'expériences, d'éveil et accompagnent les assistants maternels dans leur projet de formation continue.



L'un des objectifs principaux du service RAM est d'accompagner les familles et les professionnels dans la mise en place d'un accueil de qualité du jeune enfant.

Une année 2020 sous le signe de l'adaptation...

La crise sanitaire n'a pas été sans impact sur l'accueil individuel. L'isolement des assistants maternels semble s'être accentué dans certaines situations.

Le Ram, qui entre autres, a pour mission de rompre l'isolement de cette profession a pu durant ces mois spécifiques faire perdurer le lien avec les familles et les professionnels en proposant des permanences en télétravail. L'objectif étant de garder le contact et d'orienter au mieux vers les différentes instances. Pour les enfants accueillis, des lectures lues, des activités étaient proposées via les messageries.

La rentrée fut particulière également, l'itinérance sur les différentes communes pour les matinées d'éveil et d'échanges n'a pu se mettre en place. Pour s'adapter, l'animatrice propose **des matinées numériques** : Chaque semaine, elle met en ligne le déroulé d'une matinée d'éveil, et échange sur les différentes thématiques avec les professionnelles.

En début d'année, les assistants maternels ont travaillé sur « le sensoriel chez le tout petit ». Nous avons mis un petit espace sensoriel en place. Les professionnels hors temps de matinée pouvaient

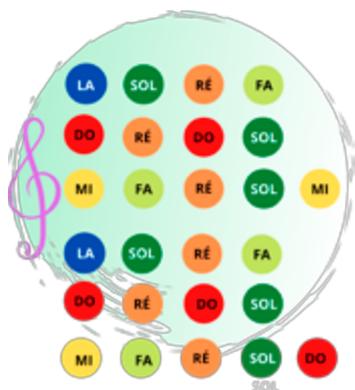
Tente sensorielle pour les tout-petits



emprunter le matériel spécifique à l'éveil sensoriel.

Le Ram a proposé, pour accompagner les assistants maternels dans leur profession, des soirées « ThémaRAM ». Le groupe a travaillé sur la communication lors des entretiens d'embauche mais aussi sur la construction des projets d'accueil personnalisés.

Alina, notre intervenante musique a construit avec les enfants un jeu musical qui a permis de créer une mélodie. Ce projet a été concrétisé par la mise en page d'un petit livret afin que les enfants et les familles aient une trace écrite et une partition simplifiée avec des pastilles de couleurs.



Les professionnelles et les enfants ont pu partager des temps de lecture encadrés par les bénévoles des bibliothèques et proposé différents outils aux assistants maternels : comptines, livres jeux, pop-up, kamishibaï... Et aiguïser l'imagination des enfants au travers de belles histoires.

Pour l'année 2021, le RAM continuera son adaptation à la crise sanitaire. Le Ram programmera des rencontres conférences et reprendra les matinées en itinérance dès que les conditions seront adaptées aux enfants et aux professionnels.

Comment contacter le RAM ?

Si vous résidez sur les communes de Françay, Herbault, La Chapelle Vendômoise, Lancôme, Landes-le Gaulois, Saint-Etienne-des Guérets, Santenay, Valencisse et Santenay, le Ram vous accueille pour toutes vos interrogations **le lundi de 9h/12h et de 14h/17h, le jeudi de 14h à 17h à la Mairie de Herbault 4 place de l'hôtel de ville.**

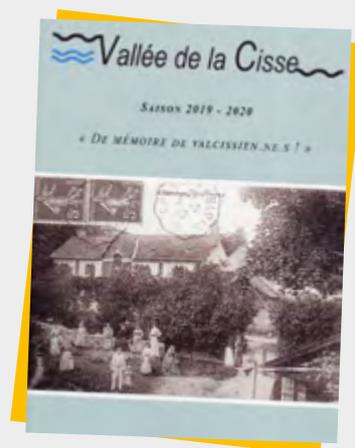
Vous pouvez également contacter l'animatrice par mail : ram-herbault@orange.fr ou par téléphone au 02.54.46.24.87.



Informations diverses

À découvrir au bar-tabac Pause Café !

Le livre édité par Vallée de la Cisse est en vente au bar tabac de notre village, **une belle idée cadeau pour les fêtes de fin d'année.**



Éclairage public, voirie...

En cas de dysfonctionnements : d'éclairage public, voirie (lampadaire en panne, etc...) nous vous demandons de bien vouloir le signaler au secrétariat de mairie au 02.54.20.16.18 ou mairie : lachapellevendomoise@wanadoo.fr

Sac à crottes :

2 distributeurs de sacs pour nos amis les animaux sont à votre disposition : route de Vendôme au niveau du n° 28, et un Place du Tilleul. Merci de les utiliser et de ne pas laisser les déjections de vos animaux sur la voie publique.

Déchetterie :

les lundis et jeudis de 14h à 17h30, et le samedi de 9h à 12h20 et de 14h à 17h20.

Les containers sont faits pour accueillir cartons, verres et bouteilles. Si les containers sont pleins il suffit de scanner le QR code sur le container afin de prévenir l'Agglo.

Le manque de civisme est verbalisable.

L'ADMR pour tous, toute la vie, partout

**Association locale ADMR
du Nord Blaisois**
45, avenue Maunoury
41000 BLOIS

• **Vie quotidienne**

Tél. 02 54 33 57 00

E-mail : accueilmsblaisois@fede41.admr.org

• **Equipe mobile Alzheimer (EMA CENTRE)**

45 avenue Maunoury – CS 83407

41034 BLOIS Cedex

Tél. 02 54 56 28 19

• **Association Nord Blaisois**

45, avenue Maunoury

41000 BLOIS

Tél : 02 54 33 54 97

E-mail : asso-blois@fede41.admr.org



L'ADMR est une **association à but non lucratif** de services à la personne et **proche** de ses clients. Elle améliore la qualité de vie de tous, grâce à sa gamme complète de services.

ENFANCE ET PARENTALITÉ

Des solutions de garde d'enfants à domicile, un soutien aux familles pour faire face aux aléas de la vie et une action socio-éducative (TISF)

Accompagnement à domicile pour personnes en situation de handicap

ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

SERVICES ET SOINS AUX SÉNIORS

Des services spécialisés pour les personnes âgées, en situation de handicap ou au retour d'une hospitalisation : aide à la toilette, courses, soins, transport accompagné...
Equipe Mobile Alzheimer (EMA)

Entretien du logement, entretien du linge...

ENTRETIEN DE LA MAISON

L'ADMR recrute en permanence des aides à domicile et des aides soignants.

Envoi des candidatures à :
jepostule@fede41.admr.org

DES BÉNÉVOLES AU CŒUR DE LA VIE LOCALE

L'originalité de l'ADMR repose sur un mode de coopération entre le client, le bénévole et le salarié.

En complément des équipes salariées, le bénévole effectue des visites de courtoisie, développe le lien social, rompt l'isolement des personnes âgées, handicapées et participe à la gestion de l'association locale ADMR.

Ancrés dans la vie locale, les bénévoles savent détecter les problèmes de société ou les besoins pouvant émerger autour d'eux : c'est l'intelligence sociale.

L'ADMR recherche des bénévoles pour rejoindre l'équipe locale. N'hésitez pas à nous contacter au 02 54 33 57 00 !

Festillésime 41 !

Concert des Maudits Français !



■ **Une date à retenir :**
samedi 3 avril 2021, à 21 h - salle Pierre Cellai

Un concert avec **Maudits Français !**, c'est une invitation au voyage entre Louisiane, Québec, France, Bretagne, Irlande... C'est aussi une invitation à chanter des refrains connus et moins connus et à « swinger la bacaille dans l'fond d'la boîte à bois » dans une ambiance festive et conviviale digne d'une veillée québécoise ou d'un pub irlandais. À répondre, à boire ou à reprendre, dans la langue de Gilles Vigneault, Zachary Richard ou Renaud, ces Maudits Français vont vous faire chanter !

Interprètes : Fred Pezet chant, guitare, accordéon, podorythmie /Cédric Loosli chœurs, banjo, violon, harmonica /Guillaume Pelloie chœurs, violon /Joan Tillay chœurs, contrebasse
Organisé par la Municipalité. Les places pourront être réservées en Mairie à partir de début mars.

www.facebook.com/Maudits-Français

Les châteaux à vélo :

Une nouvelle boucle pour découvrir notre village !

“**Les châteaux à vélo**”, ce sont 500 km d'itinéraires balisés pour découvrir les châteaux à vélo et la Loire à Vélo. Découvrez cette carte sur le site www.bloischambord.com dont la version 2020 propose un nouvel itinéraire au nord de Blois : **la boucle n°26** qui permet la découverte de la Petite Beauce et la vallée de la Cisse **et qui passe par... La Chapelle Vendômoise !**



ITINÉRAIRE 26 : La Beauce au naturel !

25,4 km / A 18,7 km / B 18.6 km

À (re)découvrir sur ce nouveau parcours :

- **La Chapelle Vendômoise** : Dolmen de la Pierre Levée, Château de Toisy, Eglise Sainte Marie.
- **Champigny en Beauce** : Château privé de Freschines, Eglise Saint Félix, Cité agricole.
- **Averdon** : Eglise Saint Lubin, Réserve naturelle nationale de la Grande Pierre et Vitain, Etang d'Averdon.
- **Marolles** : Maison de la Nature et de la réserve, Château de Pezay.

Toutes les informations sur www.bloischambord.com

Photographie et carte : © Benjamin Brolet, Michel Angot | www.bloischambord.com

La bibliothèque



La bibliothèque est accessible à tous, l'inscription et le prêt de livres sont gratuits.

Heures d'ouverture :

Lundi de 16h à 18h

Mercredi de 10h à 12h

Vacances scolaires : la bibliothèque sera fermée pendant les vacances d'été et de fin d'année.



La boîte à livres

Elle est située sous le préau qui se trouve dans le prolongement du bâtiment de l'école de musique.



Au cours de l'année 2020, malgré la crise sanitaire liée au Covid, deux animations sont à retenir :

Nuit de la lecture :

Samedi 18 janvier, nous nous sommes retrouvés dans notre bibliothèque communale pour participer à cette 4e Nuit de la lecture, événement national, une grande fête du livre pensée pour tous.

L'animation de cette soirée s'est passée en compagnie de Nicole Lierre et Claudette Louchart qui ont lu des poèmes ayant pour thème : le voyage et l'enfance et Annie Loyau qui a chanté plusieurs chansons "a cappella" sur le thème de la Loire et l'Océan.

Un verre de l'amitié avec « cale fringale », était servi, en mi-temps, à toutes les personnes présentes. Il ne manquait que la cheminée à ce sympathique rendez-vous hivernal qui ressemblait bien à une de ces veillées d'antan.



boîte à livres

MODE D'EMPLOI

*Vous avez lu un livre qui vous a plu... Donnez-le ...
et prenez-en un autre !*

- Cette boîte est accessible sans abonnement, ni inscription, 7j/7 et 24h/24.
- Ce système de gratuité et d'échange est fondé sur le civisme et le partage, prenez soin des ouvrages ! N'oubliez pas de revenir remplir la boîte.
- Tous les livres (romans, BD, revues, poésies) sont les bienvenus pourvu qu'ils soient en bon état pour être lus et qu'ils ne soient pas réservés à un public averti car n'oubliez pas que cette boîte à livres s'adresse aussi bien aux adultes qu'aux enfants



Festival « Amies voix »

D'ici à l'Inde, il n'y a qu'un Marien !

Judi 8 octobre : Dans le cadre du festival Amies voix qui fête cette année sa vingtième édition, les bénévoles de la bibliothèque municipale de La Chapelle-Vendômoise recevaient Marien Guillé. L'artiste franco-indien a emmené dans ses bagages un public venu occuper toutes les places disponibles, Covid oblige, pour un spectacle, Import-Export, haut en couleur et autant intimiste qu'ouvert sur le monde.

Conteur depuis plus de dix ans, c'est la première fois que le Marseillais se lance dans une aventure aussi personnelle : une sorte de road-movie retranscrit sur scène qui est pour l'auteur l'aboutissement d'un voyage entamé à l'âge de 22 ans, à la recherche de ses racines indiennes, d'un père qu'il n'a jamais connu et qui le mènera jusqu'à Jaipur. Et c'est seulement à ce moment-là, que le public apprendra le dénouement de ce périple... Mêlant humour, tendresse et confidences, de petits tracas en péripéties,

Marien Guillé a embarqué son public en Inde « sans décalage horaire », précise-t-il. « J'ai l'impression que c'est un récit qui peut réveiller une quête d'histoire personnelle chez les gens. D'ailleurs, les histoires servent à rassembler, depuis toujours elles nourrissent les sentiments des communautés humaines ». À l'issue du spectacle, l'artiste s'est prêté au jeu du « bord de scène » afin de répondre aux questions du public, un échange très apprécié par toute l'assistance.



Marien Guillé embarque son public dans sa quête indienne.



Le projet Epicerie est toujours d'actualité.

Hélas, le confinement et la pandémie ne nous permettent pas d'avancer comme nous le souhaiterions. Vous pouvez nous rejoindre si vous le souhaitez en vous inscrivant sur epicerielachapellevendomoise@gmail.com

Problème de voisinage ? Le conciliateur de justice peut vous aider !

Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient personnes physiques ou morales ; vous pouvez les joindre au **02.54.45.16.16**

Masqués mais toujours fidèles au marché !

Les producteurs locaux jouent la carte de la proximité.

Tous les deuxièmes dimanches du mois, toujours fidèles au poste, trois commerçants ont à cœur de fournir aux habitants de La Chapelle et des environs une production locale et de qualité. Ainsi à l'abri sous la halle St Jacques, passionnés par leur métier, Jacky Montaru (fromages), Josiane et Michel Manaut (producteurs de miel) et Olivier et Brigitte Lasneau (ferme de la Postière) accueillent les clients : « Le marché est petit mais convivial et nous avons le temps de discuter avec eux, de parler de nos produits, d'instaurer un vrai service de proximité ».



Rétrospective 2020

Animations culturelles

C'est évident, vous le savez, la crise sanitaire de la COVID nous a particulièrement touché pendant l'année 2020, à la fois humainement, bien-sûr mais aussi économiquement et culturellement.

Dans notre village, quelques animations prévues ont pu avoir lieu et d'autres ont été annulées. Ce qui explique que l'exposé des différents rendez-vous festifs et culturels soit moins conséquent que d'habitude.

Nous revenons également sur deux évènements qui se sont passés en 2019, le premier avait été omis dans le précédent bulletin (Drôles de Dames) et le deuxième (le théâtre) n'y figurait pas car la date de cette séance se situait en fin d'année et ne permettait pas la parution de l'article dans notre bulletin.

Qu'elles soient culturelles, festives ou sportives, restons optimistes et formulons le souhait que le programme des manifestations de l'année 2021 soit plus fourni, ce qui serait de bon augure pour l'avenir.

Le combat d'Alexis ▶

Le 22 février dernier, l'association "Le combat d'Alexis" en partenariat avec la municipalité organisait une soirée caritative.

L'objectif était de collecter des fonds afin de soutenir le projet d'aménagement de notre boulangerie locale "L'atelier du dolmen".

Il s'agit d'adapter le poste de travail d'Alexis, le créateur de la très appréciée Baguette Capelloise, victime d'un grave accident de la route en mars 2019. La soirée, animée par le groupe de rock local "CAPS", a réuni 300 personnes à la salle Pierre Cellai.

Un très beau succès donc, qui au-delà des fonds collectés a permis de sensibiliser sur le thème du handicap, notamment au travail.



Hommage des 8 mai & 11 novembre ▼

Dans le contexte particulier que nous vivons, les cérémonies de souvenirs et d'hommage se sont déroulées en comité restreint. Les porte-drapeaux et des membres du conseil municipal ont procédé à une cérémonie en toute simplicité.

Ramassage Bénévole : ▼



Confinement oblige, le traditionnel ramassage de déchets par un groupe de bénévoles au sein de notre village n'a pas pu être organisé cette année.

Mais la motivation à garder notre belle commune propre reste intact et si l'urgence sanitaire le permet, une nouvelle opération sera organisée en 2021.



L'A.I.M.R.A. et le devoir de mémoire. ▶

L'AIMRA est une association intercommunale qui réunit 24 communes autour de l'hommage dû à ses résistants et aux soldats alliés qui les soutinrent dans leur action lors de la seconde guerre mondiale.

Chaque 18 juin, date de l'Appel du Général de Gaulle devenu symbole de la Résistance, l'AIMRA organise une commémoration au Mémorial de Varennes à Chambon-sur-Cisse. Dans un souci de modernité et de transmission intergénérationnelle, y sont rappelés et commémorés le courage, l'engagement et l'esprit de résistance de ces hommes et de ces femmes qui luttèrent contre le régime nazi. L'objet de l'AIMRA est également la participation de son porte-drapeau aux diverses cérémonies patriotiques départementales.

L'AIMRA a perdu cette année deux des siens, et deux grands serviteurs du Devoir de Mémoire. Raymond COMPAIN, résistant et créateur de l'AIMRA, nous a quittés, ainsi que notre porte-drapeau historique de l'AIMRA Daniel JUE.

Daniel JUE avait participé comme infirmier de l'armée de l'air aux conflits d'Indochine, Algérie-Maroc-Tunisie et Tchad. Porte-drapeau de l'AIMRA, très apprécié pour son sens de l'engagement, pour son patriotisme sincère et intelligent, et pour son passé militaire, il était un précieux compagnon du Devoir de Mémoire l'association. Daniel JUE a été remplacé dans sa fonction par Jean-Luc GIRAULT, membre de l'association du Souvenir Français.

Nous voulons enfin remercier Jean GASIGLIA ex-maire de Seillac et de Valloire-sur-Cisse pour sa précieuse collaboration à la gestion de l'AIMRA et pour l'organisation de sa commémoration annuelle en tant que secrétaire. De plus, Jean y aura assurément été un des meilleurs lecteurs de l'Appel du 18 juin !

Bureau de l'AIMRA : Président Denis LEPRAT ex maire de Chambon/Cisse, Secrétaire Philippe GUET-TARD maire de Mesland et Trésorier Henri BURN-HAM maire délégué de Coulanges.



A.I.M.R.A. Mairie déléguée de Coulanges
1 rue de la Fontaine Coulanges,
41150 Valloire-sur-Cisse
Tél. 02 54 20 45 59
Email : coulanges@valloire-sur-cisse.fr

L'école et le COVID : ▼

L'école a repris le 18 mai soit une semaine après le déconfinement avec le transport scolaire en respectant les gestes barrières (port du masque, distribution de gel hydroalcoolique, respect des distanciations).

Dans les classes, les élèves ont eu cours une journée sur deux afin de respecter les 4 mètres prévus.

Les repas ont été assurés par notre prestataire les 15 premiers jours avec des repas froids puis ensuite des plats chauds cuisinés sur place.

Lors des repas, les distanciations étaient respectées ainsi que pendant les récréations.

Nous remercions les enseignants et le personnel de service qui ont contribué à la reprise des cours dans de bonnes conditions.

Flamboyant succès pour le théâtre ▶

A la fois spectacle haut en couleur et rendez-vous de l'histoire subtil, l'humour de l'auteur **Jean-Claude Deret**, a encore fait mouche, en cette fin d'année 2019, sur les planches de la salle Pierre-Cellai. Avec un décor somptueux et des costumes chatoyants, le palais de Louis XIV ouvrait grand ses portes pour un public venu nombreux.

La pièce de théâtre « **Si Versailles m'était démonté...** » a tenu toutes ses promesses avec la troupe du **Théâtre du Cercle** composée d'une trentaine de personnes, en grande forme et aussi à l'aise dans les dialogues entre personnages de la cour que dans l'interprétation de chansons étonnantes, voire un peu grivoises !

Les nombreux spectateurs qui avaient décidé de se rendre à la cour samedi soir n'ont pas regretté leur déplacement. Encore sous le coup de l'émotion causée par une surprenante descente de CRS (pour de rire), tous semblaient emballés et heureux d'avoir passé une belle soirée théâtrale organisée par la municipalité.

Samedi 30 novembre 2019



Journée des Associations ▶

Comme d'habitude, ça se passait dans la salle Pierre Cellai, de 15 h à 18 h avec une belle fréquentation, des échanges, des renseignements, des inscriptions et finalement, une journée des associations de La Chapelle Vendômoise qui a bien fonctionné. Une envie de sorties et d'activités plutôt rassurante dans le contexte actuel.

Samedi 5 septembre 2020



Renseignements sur les activités de la commune : www.lachapellevendomoise.fr/associations



Les “Drôles de Dames” à l’école ▶

Une actualité que nous n'avions pas mentionnée dans le bulletin précédent. Retour en 2019 !

Jeudi 4 avril 2019 :

Les artistes missionnés par le Conseil départemental, **Aline Pelletier et Clarisse Millet** du groupe « **Drôles de Dames** » se sont rendues dans la salle Pierre Cellai et ont participé à **une action de sensibilisation avec les 70 élèves de La Chapelle-Vendômoise**. Durant plusieurs jours, Alice Jemont, directrice de l'école de musique et intervenante auprès du regroupement scolaire, a appris et répété une nouvelle chanson du répertoire de ces chanteuses avec les élèves. Et jeudi, la rencontre programmée tant attendue avec « Drôles de Dames » a tenu toutes ses promesses : les enfants ravis ont pu échanger avec les artistes avant de chanter en chœur avec elles et d'écouter ensuite leur titre succès « Mon petit gars ». Un moment de partage très apprécié par les enfants.

Festillésime : une soirée avec « Drôles de Dames » ▼

Samedi 6 avril 2019 :

Dans le cadre de **Festillésime 41**, la municipalité de La Chapelle-Vendômoise avait organisé un concert avec le groupe Drôles de Dames et les spectateurs, venus nombreux, ont été enchantés. **Ce fut une très belle soirée, avec beaucoup d'ambiance et de joies partagées**. Non seulement le groupe sur scène assure musicalement, mais Aline Pelletier, Clarisse Millet, Éric Plaisant et Loïc Plouhinec ont le don de diffuser une jolie dose de bonheur aux spectateurs. Le groupe a interprété, à sa manière et avec beaucoup de talent des reprises



d'Alain Souchon, de Barbara, de Lynda Lemay, de Robert Charlebois, de Véronique Sanson... mais aussi des compositions personnelles, dont le titre « Mon P'tit Gars », vu plus d'un million de fois sur Facebook. C'est d'ailleurs sur ce titre que les enfants de l'école ont rejoint les musiciens pour chanter devant un public conquis. **A l'issue du concert, une ovation méritée a salué la prestation des artistes.**





GRÂCE À DES SPÉCIALISTES, DES CONSEILS NEUTRES ET GRATUITS SUR LE LOGEMENT ET L'ÉNERGIE

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement - Espace Info Énergie de Loir-et-Cher (ADIL EIE 41) vous informe, vous conseille et vous guide **gratuitement** et de manière neutre sur toutes les questions juridiques, techniques, financières et fiscales liées au logement et à l'énergie

L'association s'adresse à tous, (propriétaires, locataires, bailleurs, jeunes à la recherche d'un logement...)



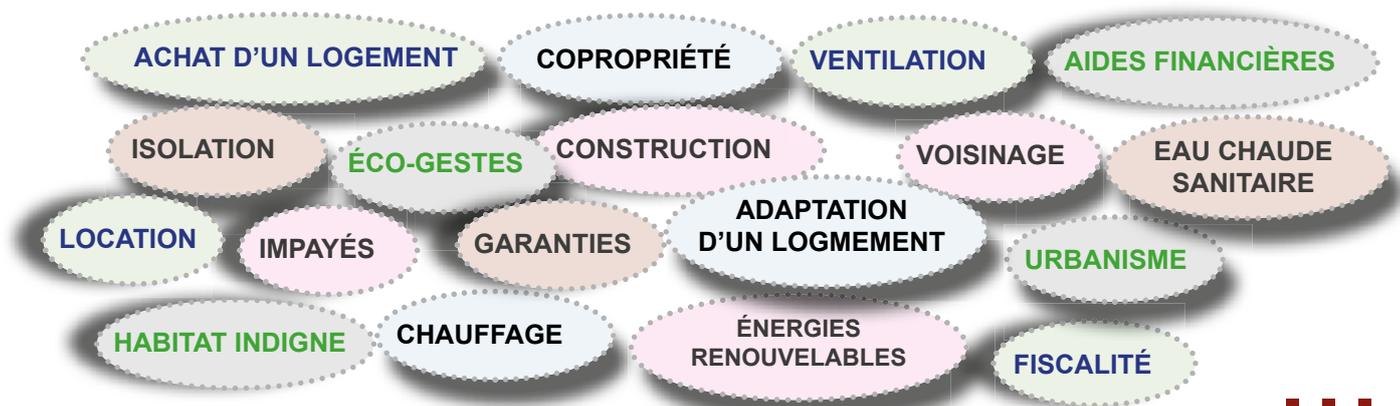
Pendant la période de confinement, toute l'équipe reste mobilisée et continue de vous répondre par téléphone ou par mail.

02 54 42 10 00

adileie41@wanadoo.fr

(indication du numéro de téléphone obligatoire)

Quelle que soit votre situation, l'ADIL EIE 41 vous répond GRATUITEMENT sur le logement et l'énergie



Sur le Loir-et-Cher, l'ADIL EIE 41 est le guichet d'information sur la rénovation énergétique et les aides de l'ANAH, antenne de prévention des expulsions, guichet unique des signalements de situation d'habitat indigne ou de non-décence et guichet des aides à l'adaptation ou à l'accessibilité de son logement.



Grâce au Conseil Départemental de Loir-et-Cher, l'ADIL EIE 41 est accessible aux sourds et malentendants avec le dispositif **ACCEO**



PERMANENCE PRÈS DE CHEZ VOUS DES CONSEILLERS

SUR RENDEZ-VOUS

02 54 42 10 00

Liste des permanences accessibles sur notre site : www.adil41.org

Travaux



Travaux réalisés en 2020



À Villian :

Création d'avaloirs et pose de grilles afin d'éviter les débordements intempestifs dûs aux ruissellements des eaux pluviales.



Travaux réalisés à Villian



Travaux d'étanchéité à la Mairie :

Afin de mettre un terme à quelques problèmes d'infiltrations, l'entreprise SMAC est intervenue et a refait l'étanchéité sur les toits-terrasses de la Mairie au dessus du bureau du Maire, de la cuisine et de l'entrée de la salle des mariages.



City-stade : un terrain multisport flambant neuf !



En début d'année 2020, les travaux d'installation d'un terrain multisports se sont effectués sur une partie de l'ancien stade de football. La période de confinement nous a privé de son inauguration mais l'ouverture de la structure a pu se faire au printemps.

Son arrivée était attendue par les sportifs de tout âge et ils peuvent maintenant profiter d'un terrain composé d'une aire de jeux avec deux frontons équipés de buts combinés football, handball et de paniers de basket-ball...

Afin de sécuriser la rue du stade, un plateau ralentisseur sera réalisé, tout prochainement, en face de ce city-stade.





L'espace de Co-working !

Besoin ou envie de faire du télétravail au calme ?

Notre espace de coworking est à votre disposition avec une salle de travail partagée.

Vous êtes en déplacement professionnel ou vous avez un rendez-vous important ?

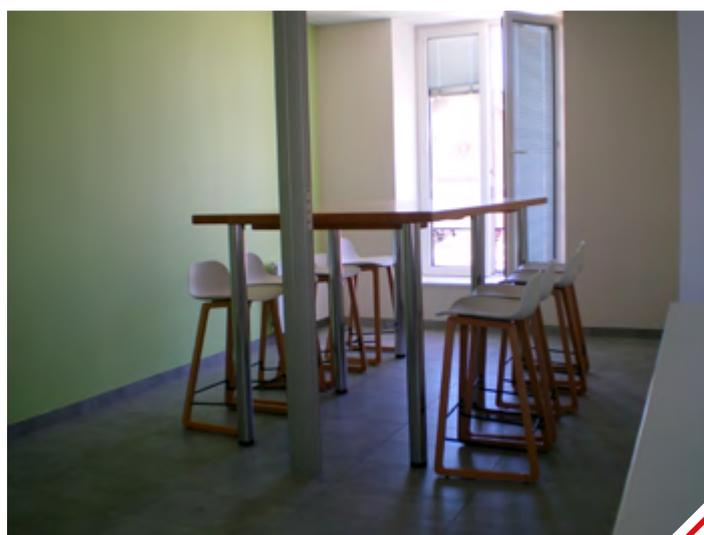
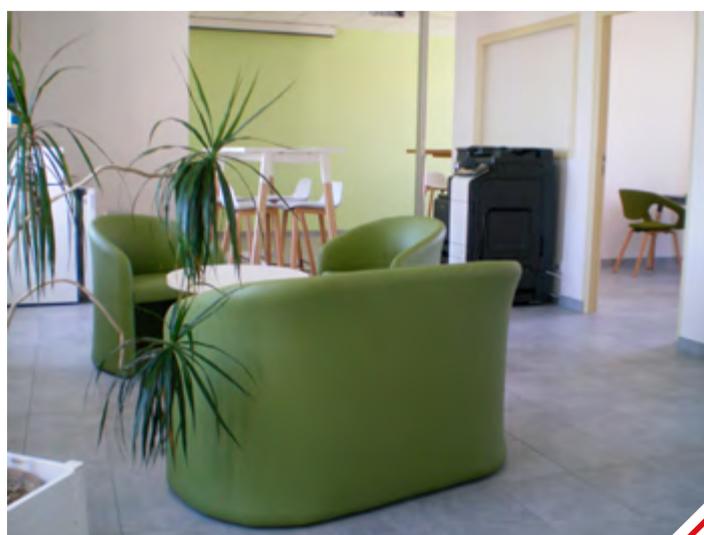
Un bureau individuel vous permettra de recevoir vos clients ou prestataires en toute tranquillité.

Vous avez ponctuellement besoin de réunir vos équipes ou de réaliser une formation ?

Une grande salle disposant d'un écran tactile et pouvant accueillir une quinzaine de personnes est à votre disposition.

L'espace est équipé d'une box wifi, d'un vidéo projecteur, d'un photocopieur, d'un réfrigérateur, d'un four micro-ondes et d'une cafetière.

Accessible de 9h à 18h du lundi au vendredi, vous pouvez réserver en appelant la mairie au 02 54 20 16 18.



Fleurissement



Nos services techniques ont embelli notre village en fleurissant les nombreux massifs.

Au printemps prochain, 3 structures 3D végétalisées seront installées sur le rond-point à la sortie du centre bourg côté Blois. La municipalité a sollicité les sections horticoles du CFA et du Lycée horticole de Blois pour un partenariat autour de l'installation de ces structures.



Vente de miel

La récolte 2020 de 42 kg de miel a été, cette année encore, intégralement reversée à la coopérative scolaire, permettant ainsi aux élèves de notre école de pouvoir faire des sorties scolaires.



Financer l'innovation par le programme LEADER

Le programme LEADER est un dispositif de financement européen qui permet d'accompagner des initiatives innovantes et expérimentales en milieu périurbain et rural. Puissant levier de développement local, il est porté par le Pays des Châteaux et a permis de financer **46 projets depuis 2016, pour un montant de plus d'1 million de FEADER alloué.**

Parmi les projets financés en 2020 : « Amour Amor » une coopération artistique internationale entre la France et l'Italie, portée par deux compagnies culturelles.

Ou encore la création d'un parcours de filets suspendus à Valloire-sur-Cisse.

L'accompagnement touristique pendant la crise sanitaire

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire sans précédent, impactant de plein fouet de nombreux acteurs économiques et en particulier touristiques.

C'est pourquoi, afin de relancer au mieux la saison touristique, le Pays des Châteaux, sollicité par la Région Centre Val de Loire, a mobilisé **40 000€ de taxe de séjour dans un vaste plan de communication touristique destiné à la relance.** Cette opération « Envie de ... » s'adresse aussi bien à une clientèle locale que nationale.

Le Pays des Châteaux accompagne également financièrement l'émergence de festivals et d'animations au cœur de nos villages durant la saison touristique grâce à la taxe de séjour. **37 événements ont pu bénéficier de ce fonds de soutien** et les règles ont exceptionnellement été modifiées afin de soutenir au mieux les acteurs culturels à traverser la crise sanitaire.

Engagement d'une réflexion sur les espaces de travail partagés (coworking)

En collaboration avec l'association Work'in Blois, gestionnaire de l'espace de travail partagé l'Hôte Bureau situé en centre-ville de Blois, le Pays des Châteaux étudie les potentiels du territoire pour développer ce type d'espaces. Il proposera prochainement un guide à destination des élus qui souhaiteraient installer un espace de coworking sur sa commune afin de les aider dans leur réflexion et leur fournir des clefs de réussite.

Regroupement de la collecte de Certificats d'Economie d'Energie (CEE)

Le Pays des Châteaux a décidé, par délibération du 29/11/2019, d'effectuer un regroupement. C'est-à-dire proposer un service mutualisé à l'ensemble des communes du Pays, pour la gestion et la valorisation des CEE issus de la rénovation du patrimoine communal et le remplacement de l'éclairage public. La collectivité doit signer la convention d'habilitation après approbation de son assemblée délibérante.

Renouvellement des instances du Pays

Suite aux élections municipales, le Pays des Châteaux a procédé au renouvellement de ses instances début septembre 2020.

Christophe DEGRUELLE a été réélu Président pour la durée du mandat 2020-2026.

Près de la moitié du comité syndical, instance délibérative du Pays, a été renouvelée.



Source : Pays des Châteaux

La reconnaissance du Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Depuis 2018, le PAT vise à faciliter l'accès à une alimentation saine et locale pour tous les publics. **Ce projet a récemment été reconnu par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ainsi que par la Région Centre Val de Loire.**

Plusieurs actions ont été mises en place dont une enquête sur l'alimentation. Les défis de l'Alimentation ont quant à eux été repoussés dû au confinement.

De nouveaux projets financés avant le bilan à mi-parcours du Contrat Régional de Solidarité Territoriale

En 2020, année précédant le bilan à mi-parcours prévu en 2021, le Contrat Régional de Solidarité Territoriale a permis d'aider près de 50 projets du territoire. Citons par exemple :

- l'acquisition de matériels permettant une gestion alternative des espaces verts par la Communauté de communes du Grand Chambord
- l'aménagement de la place de l'église à Maves
- la réalisation d'une installation artistique et numérique dans une salle de la Maison des vins de Cheverny (salle immersive à 360°).



Plus d'informations

www.paysdeschateaux.fr

Facebook : Syndicat Mixte du Pays des Châteaux

02 54 46 09 30 // contact@paysdeschateaux.fr // 1 rue Honoré de Balzac - 41 000 BLOIS



Source : Jean-Pierre ESTOURNET

Vie associative



Les associations communales



AFAEL (alias l'Eléphant Blanc)

SAYSANAVONGPHET Kham
15 Route de Vendôme
41330 LA CHAPELLE VENDOMOISE
Tél : 07.71.14.13.96
www.afaef.org

Compagnie des Arts du bien être

VALLET Patricia
1 Rue des Ecoles
41330 LA CHAPELLE VENDOMOISE

Expression Corporelle

DAVID Paulette – 3 Rue du Haut Buisson
41330 CHAMPIGNY EN BEAUCE
Tél : 02.54.20.17.97
<http://gymlachapelle.kazeo.com>

Les Pédaleurs du Dolmen

DESPELCHAIN Anthony
13 Chemin des Coulisses
41330 LA CHAPELLE VENDOMOISE
Tél : 02.54.20.12.84
pedaleursdudolmen@yahoo.fr
www.pedaleursdolmen.canalblog.com

Les Séniors du Dolmen

FLUNEAU Joëlle
10 Rue Saint Louis
41330 LA CHAPELLE VENDOMOISE
Tél : 06.89.29.55.15

Tennis de table

LECUIR Olivier
2 Rue Cormiers
41330 VILLEFRANCOEUR
Tél : 06.03.61.94.43

AFN

CHEVEAU Jean-Claude
4 Rue des Plantes
Le Breuil – 41330 VILLEFRANCOEUR

Educ'envol

BUNAS Thierry – Route de Vendôme
41330 LA CHAPELLE VENDOMOISE
Tél : 06.74.27.52.58 educenvol@gmail.com

Music'en Cisse

LE MENER François
12 Chemin des ajoncs
41330 LA CHAPELLE VENDOMOISE
www.musicencisse41.wix.com/musicencisse
www.musicencisse41.wix.com/choeurdecisse

SID (Sport Initiation Découverte)

TONDEREAU Marie-Pierre
14 Rue du Parc
41330 LA CHAPELLE VENDOMOISE
Tél : 02.54.20.21.68 ou le 02.54.20.25.69

Société de chasse communale

MAIGRE Dimitri
7 Rue des Forges
41330 LA CHAPELLE VENDOMOISE
Tél : 06.66.70.11.66

La Chalancoeur

Association des Parents d'Elèves du regroupement scolaire de la Chapelle Vendômoise, Landes le Gaulois et Villefrançoœur.
lachalancoeur@gmail.com
www.la-chalancoeur.fr

AFAEL (Éléphant blanc)

L'AFAEL poursuit sa route et maintient ses engagements...

L'association Franco-Australienne pour l'aide aux enfants du Laos, poursuit ses actions auprès de plus de 2000 enfants et adolescents répartis sur 5 établissements (écoles, collèges et lycées).

Notre association alloue chaque années aux établissements du matériel scolaire et contribue à l'entretien voire à la construction de classes nouvelles autant que de besoin.

Au niveau de la méthode, Kham Saysavongphet, Président de l'Éléphant Blanc (autre nom de l'AFAEL) redit fréquemment son attachement à la co-participation des équipes éducatives et des parents d'élèves.

L'association assure également un service de cantine pour les élèves éloignés en milieu rural et parraine plusieurs étudiants méritants qui poursuivent des études supérieures.

Afin de consolider ses finances, l'AFAEL organise régulièrement en France, loto, tombola et participe à la bocante de notre village.

Autant d'activités rendues possibles grâce à l'attention bienveillante que porte la municipalité à la vie associative et que nous remercions vivement.

En 2021 : notre loto annuel aura lieu le 14 mars sous réserve des conditions sanitaires. Le tirage au sort de la tombola aura lieu à cette date également. Les tickets seront en vente dès le début de l'année. A gagner cette année pour la tombola : un vélo de ville !



Les enseignants de Phonxay reçoivent de nouveaux livres pour la bibliothèque financée par l'AFAEL.



Notre loto en 2020, juste avant le début du confinement. Beaucoup de monde et une très belle journée !



**Pour tous renseignements,
vous pouvez contacter :**

Kham SAYSANAVONGPHET - président
au 07.71.14.13.96
www.afael.org / contact@afael.org



Les séniors du dolmen

Le conseil d'administration de l'association des Séniors du Dolmen souhaite à tous les Capelloviciens une très bonne année 2021 pour faire oublier cette année 2020 très perturbée et vous présente leurs meilleurs vœux principalement de bonne santé.

L'année 2020 se termine, nous avions des projets mais avec cette pandémie, la plupart ont été annulés ou reportés comme le cabaret en mars, le pique-nique en juin, le spectacle folklorique en juillet, le thé dansant en octobre etc etc.

Cependant, notre section marche a bien fonctionné malgré l'interruption de mars à mai, avec en moyenne 25 personnes chaque lundi, allant même jusqu'à 38 personnes le 16 décembre.

Nous avons pu faire avant le confinement notre repas annuel avec 80 participants ainsi que la soirée théâtre à saint Sulpice et notre après-midi crêpes le 13 février très appréciée de tous nos adhérents.

Enfin, notre voyage du 7 au 12 septembre a eu lieu dans une ambiance festive et conviviale malgré le port du masque et le respect des gestes barrières. Les 40 participants sont revenus satisfaits.

Pour cette année 2021 qui arrive, nous ne pouvons pas vraiment nous projeter, mais notre assemblée générale est prévue le jeudi 21 janvier.

Nous espérons pouvoir faire notre repas annuel dans le courant du 1er trimestre, ainsi que le cabaret, nous avons également prévu 2 thés dansants, le premier en février et le second en décembre.

Nous espérons pouvoir vous retrouver toutes et tous très rapidement et nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Marche à Averdon



Voyage en septembre



Pour tous renseignements, vous pouvez contacter les membres du bureau :

Joëlle FLUNEAU, présidente
Maryse MENNECIER, vice-présidente.
Françoise GIROLET, trésorière
Jean-François DELACOUX, secrétaire.



SID : Sport Initiation Découverte

5 sections pour vous accueillir :

Toutes les activités se déroulent au gymnase de la Chapelle Vendômoise

Section SID Jeunes

Propose aux enfants du CP au CM2 :

Une séance de sport en péri-scolaire animé par Fabrice DORIOU, éducateur sportif Brevet d'Etat (Découverte de différents sports par cycle de 6 séances : badminton, base-ball, basket, handball, hockey...)

Créneaux :

Lundi de 17H à 18H : pour les enfants de CE2 – CM1 – CM2

Jeudi de 17 H à 18H : pour les enfants CP- CE1

Le SID Jeunes propose également des stages :

- Un stage sportif sera ouvert en juillet 2020 aux enfants du CP au CM2 quelle que soit la commune d'origine. (Dates à confirmer)
- Un stage ADO (collégiens de la 6^è à la 3^è) pendant les vacances de la Toussaint. C'est un stage multi-activités d'une semaine, en demi-journée.

Le nombre de places étant limité pour ces 2 stages, pour tous renseignements ou inscription, contactez :

Anne Simon : 02-54-20-42-51 et Coralie Doriol : 02-54-20-25-69

Section SID ADULTES

Ouverte aux personnes de 15 ans à tout âge qui souhaitent pratiquer différents sports **en détente et dans la bonne humeur** (les nouveaux arrivants sont les bienvenus tout au long de l'année)

Au programme, cette saison : basket-ball, ultimate, volley-ball, découverte surprise. Chaque sport est programmé sur 5 à 7 séances.

Créneau le vendredi de 21H à 22H30.

Contact - Stéphane HUREAU : 06-15-11-73-98

Section SID BADMINTON

Ouverte aux enfants et adultes souhaitant pratiquer le Badminton en club. Le SID Badminton a été labellisé en 2020 «Ecole de bad - 1 étoile».

Créneau enfants : le lundi de 18H15 à 19H45 (encadré par Florian DUBOURDIEU animateur diplômé)

Créneau adultes loisirs et compétiteurs : le lundi de 19h45 à 22h00

Contact - Tiziana LILOT : 02-54-33-05-71



Section SID HANDBALL

Ouverte aux enfants de 3 à 11 ans souhaitant pratiquer le Handball en club.

Le SID Handball a reçu le label Ecole de Handball Argent en 2020.

Entraînements (encadrés par des animateurs diplômés):

- **enfants de 3 à 5 ans : samedi de 10h30 à 11h30**
- **enfants de 6 à 9 ans : vendredi de 17h45 à 19h**
- **enfants de 10 à 11 ans : jeudi de 18h30 à 20h**

Contact - Eric DELVALLEE : 06-31-15-17-47

Section SID FUTSAL

Ouverte à partir de 18 ans à tout âge souhaitant pratiquer le Futsal, en toute convivialité.

Créneau le mercredi de 20h à 22h et le samedi de 10H à 12H (sous réserve de disponibilité du gymnase)

Contact - Geoffrey GAUDINEAU : 06-61-91-71-29



Pour tous renseignements, vous pouvez contacter : Marie-Pierre TONDEREAU Présidente : 07-71-89-63-64

Music'en Cisse

L'école de musique a terminé sa saison 2019/2020 prématurément avec comme dernier événement, l'organisation de la « Rencontre des Ateliers de musiques actuelles amplifiées » des écoles du réseau « Cadences » : Cette soirée fut une réussite !!!

Septembre 2020 : L'école a fait sa rentrée dans des conditions presque normales. Elle accueille une quarantaine d'élèves apprenant un instrument ainsi qu'une trentaine de choristes adultes (le Chœur de Cisse).

Les instruments enseignés sont : la flûte traversière, la clarinette, le saxophone, la trompette, la batterie, la Guitare et le piano. Sont accueillis : enfants et adultes, cependant, en cas de manque de place, la priorité est donnée aux enfants.

L'école comprend également : **Un cours d'éveil** (enfants de 4 et 6 ans) une chorale enfants et un atelier « musique actuelle ».

L'école « Music'en Cisse » est intégré au réseau des écoles de musique d'agglomération : le réseau « Cadence ». Les habitants D'agglomération y ont des tarifs avantageux.



Le chœur de Cisse à Beaugency le 13 oct 2019

Cette année, afin de pouvoir respecter la distanciation sociale, la chorale répète en alternance dans des salles des Communes alentours : Averdon, Champigny en Beauce, Landes le Gaulois, La Chapelle Vendômoise. Merci à elles !



Pour tous renseignements, retrouvez-nous sur le site :

<http://musicencisse41.wix.com/musicencisse>

et <https://www.facebook.com/choeurdecisse.choraleamateurs.1>

Pour nous contacter : music.cisse@gmail.com ou 0781360381



Les pédaleurs du Dolmen

Le club adhère à la Fédération Française de Cyclotourisme en bénéficiant de ses nombreux avantages et propose :

- **Le plein air** : De mars à novembre, des sorties planifiées et adaptées au niveau de chacun sont prévues chaque dimanche matin et le jeudi matin dès la belle saison.
- **Le plaisir** : Les groupes constitués roulent et découvrent les nombreuses routes secondaires de la région.
- **La convivialité** : Des moments d'amitié ont lieu durant la saison, un pique nique et un repas de fin de saison
- **L'engagement** : Les membres du Club organiseront la bourse enfantine du 7 Mars 2021 et le vide-greniers du 20 Juin 2021.

Toutes les activités et les parcours de l'année sont regroupés dans un livret accordé à chaque adhérent et affichés sur le tableau de la place Péan.

Inscription :

L'inscription nécessite une licence FFCT et une cotisation au Club. Un certificat médical pour la pratique du vélo est nécessaire. Le coût est diminué pour les plus jeunes et les membres d'une même famille.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter :

Site national : info@ffvelo.fr

Club de La Chapelle Vendômoise :

Président : Anthony DESPELCHAIN.

Tél : 06 84 03 78 34

E-mail : pedaleursdudolmen@yahoo.fr

Tél : 06 77 05 26 92



La Chalancoeur' : Association des Parents d'Élèves

LA CHALANCOEUR est l'Association des Parents d'Elèves du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) de La Chapelle Vendômoise, Landes le Gaulois et Villefrancoeur.

Elle est constituée de **parents d'élèves bénévoles et volontaires** qui donnent un peu de leur temps et de leur énergie pour organiser des événements pour les enfants du regroupement scolaire. Elle a aussi pour objectif d'élargir et de favoriser les liens entre les parents, les enfants et les enseignants en étant présente lors des temps forts de l'école.

Nous avons l'habitude d'organiser plusieurs événements tout au long de l'année, ponctués d'une participation aux initiatives communales ou associatives locales, d'un soutien aux activités des écoles et toute action ayant du sens pour les enfants.

Malheureusement l'épidémie de COVID 19, les mesures sanitaires associées et les périodes de confinement ont empêché la réalisation de tous les événements prévus en 2020.

Nous avons ainsi dû annuler le petit déjeuner de retour de classe de neige des CM2 en mars, la chasse aux œufs en avril, le grand jeu en juin et notre traditionnelle boum en novembre. Seule notre vente de sapins de Noël au profit des coopératives scolaires a pu être maintenue.

Nous avons cependant continué nos actions de recyclage en donnant une seconde vie aux instruments d'écriture et aux compotes à boire au travers d'une collecte dans les écoles, commerces et entreprises locales.

Durant cette année scolaire, ont ainsi été collectés : 45 kg de



et 95 kgs de



Toute l'équipe est en pleine réflexion pour essayer d'organiser en 2021 des moments inédits pour les enfants et adaptés à la situation sanitaire malgré tout.



Pour tous renseignements,
vous pouvez nous contacter :

lachalancoeur@gmail.com - www.la-chalancoeur.fr



Expression corporelle

ASSOCIATION D'EXPRESSION CORPORELLE DE LA CHAPELLE-VENDOMOISE

Activités proposées pour 2020 – 2021

Cours animés par William HERPIN

Détenteur d'un brevet professionnel de la Jeunesse et des sports

Instructeur « Les Mills »

Salle de Convivialité de la Chapelle-Vendômoise :

Gymnastique douce : pour se tonifier en douceur, sans risque pour les articulations.

Le mardi de 10h à 11 h.

Stretching : méthode d'étirements et d'assouplissement, adaptée à tous.

Le mardi de 11h à 12h et mercredi de 19h à 20h.

En alternance une semaine sur deux :

Sh'bam : danse sur des mouvements de fitness.

Le mardi de 20h45 à 21h30.

Body-combat : cours de fitness, inspiré par les arts martiaux tels que le karaté, boxe...

Le mardi de 20h45 à 21h30.

Gymnase de la Chapelle-Vendômoise

En alternance une semaine sur deux :

Step : séance cardio-vasculaire consistant à faire des déplacements et mini chorégraphies autour d'une petite marche (step) de façon ludique. Le jeudi de 20h30 à 21h30.

Renforcement musculaire : Il s'agit d'un renforcement globalisé de tous les groupes musculaires : abdos, fessiers,

cuisses, bras...

Le jeudi de 20h30 à 21h30.

Nous sommes toujours complets en gym douce et en stretching le mardi et mercredi !

Cours animés par Laëtitia Liard

Professeur de Hatha Yoga

Dans la Salle de convivialité de la Chapelle Vendômoise :

Le Yoga : Yoga classique, basé sur les postures et la respiration. Il permet de se maintenir en forme et d'évacuer le stress. Convient à tous !

Le Mardi : de 18h15 à 19h15 et de 19h30 à 20h30

Pour tous renseignements :

Notre Bureau

Paulette DAVID Présidente 06.30.69.28.77

Sophie AUBRY Secrétaire 06.28.39.44.68

Gérard VILLETTE Trésorier 02.54.20.20.67

Elisabeth Bigot Secrétaire Yoga 06.22.65.02.32

Nelly SOUFLARD Secrétaire stretching
06.70.07.32.69

Où retrouvez nous sur Facebook : « gym la chapelle vendômoise » (consultable sans compte Facebook)

Malheureusement Le Covid19 est passé par là et a tout chamboulé !

Nos manifestations : soirées fitness, Ekiden, galette ont dû être annulées.

Nous avons dû arrêter toutes nos activités en mars 2020. Nos animateurs ne nous ont pas lâchés pour autant en nous proposant des vidéos qui ont aussi été appréciées par des confinés non adhérents !!!

Nous avons repris en juin en limitant le nombre d'adhérents par séance et ne fournissant plus aucun matériel, donc plus de step et en respectant les gestes barrières.

La reprise s'est faite en septembre avec les mêmes limitations et un protocole sanitaire bien accepté et respecté par tous !

Avec ce 2ème confinement nos animateurs nous proposent à nouveau des séances via internet : Visios de yoga avec Laëtitia et vidéos pour William.

Vous pouvez profiter des vidéos en allant sur notre site Facebook « gym la chapelle vendomoise » même sans compte Facebook !

Un grand merci à nos 2 animateurs, Laëtitia et William pour le super boulot qu'ils ont fourni dans ces conditions si compliquées !

Un grand merci également à tous nos adhérents qui se sont adaptés à tous ces bouleversements et ont toujours respecté le protocole sanitaire.

Nous vous souhaitons à tous de passer malgré tout de bonnes fêtes de fin d'année en famille, nous l'espérons.

Prenez soin de vous.

ET BONNE ANNEE 2021 !

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

Par téléphone : Paulette David (présidente) 06.30.69.28.77

Ou sur notre site Facebook : Gym La Chapelle-Vendômoise



ArteCisse

ArteCisse est une association régionale, portant également le label « Comité-relais Val de Loire France Libertés » (Fondation Danièle Mitterrand). Elle invite la Culture contemporaine à se faire le porte-parole de l'environnement Eau, bien commun au vivant et à l'humanité, tout en valorisant la Vallée de la Cisse.

Malgré la situation sanitaire particulière, il nous a tenu à cœur de maintenir le cap et de soutenir nos intervenants et la culture ; aussi le festival d'évènements H2O a pu s'égrener au fil des mois, pour le bonheur de tous, avec de nombreuses rencontres : « Courts d'O », notre festival de courts-métrages, heureusement avancé en février à Blois, l'exposition Tara Océans à la bibliothèque Abbé Grégoire de Blois, puis, pendant l'été à Vouvray, deux expositions, un concert de Christelle Grôjean et Francis Genest, ainsi qu'une lecture de l'écrivain Michel Jullien à Loisirs Loire Valley, puis une nouvelle fresque de Liska Llorca à La Richerie au mois d'août. Le comédien Emmanuel Vilsaint nous a aussi donné une lecture époustouflante du célèbre roman « Gouverneurs de la Rosée » de Jacques Roumain au Moulin d'Arrivay de Fossé. Nous lui organiserons une résidence artistique, avec Francis Genest, en 2021 !

En octobre novembre, l'exposition « Planète Eau » du dessinateur de presse Damien Glez, au Convivial'Café de Landes-le-Gaulois, a reçu de nombreux visiteurs, par groupe de six mais l'ambiance y était ! Et enfin l'exposition « Mimésis » d'IdR dans le même lieu, également virtuelle, réalisée au bénéfice de notre association.

L'an prochain, pour la Cisse^{ème} édition, nous vous inviterons autour du thème « L'eau solid'air ». Un appel à participation est lancé auprès des mairies et associations pour naviguer et résonner ensemble lors du week-end du 5 juin 2021, pour la journée de l'environnement.

Cisse fois Merci à tous, visiteurs et participants.

Isabel da Rocha, présidente-fondatrice.



Contact : artecisse@gmail.com



Pour plus d'informations :

Site internet :

www.artecisse.xyz

Blog : www.h2eau.blog



LA 5^E ÉDITION ARTECISSE FESTIVAL H₂O EST PORTÉE PAR :



La dépêche d'Agglopolys



AVEC AGGLOPOLYS, AMÉLIOREZ VOTRE LOGEMENT !

Rénovation énergétique, adaptation de logement, vétusté... Quel que soit votre projet, le dispositif Rénov'Habitat vous accompagne : conseils techniques, appui administratif et aides financières.

Agglopolys a souhaité renforcer sa politique d'amélioration de l'habitat privé en créant un dispositif ambitieux : Rénov'Habitat. Dans le maquis des aides et démarches commerciaux, c'est un accompagnement complet, personnalisé et gratuit qui vous proposé.

- Des conseils techniques pour réaliser vos travaux
- Un appui administratif pour vous aider dans vos démarches
- Des aides financières pour alléger votre facture.

Rénovation énergétique

Optimisez le confort thermique de votre maison

Ne plus souffrir du froid l'hiver et de la chaleur l'été, rendre son logement moins énergivore pour réduire la facture d'énergie et limiter son impact sur l'environnement, donner de la valeur à son bien.

Pour des travaux d'isolation des combles, des murs, ventilation, équipement de chauffage, fenêtre double vitrage, robinet thermostatique...

Adaptation au logement

Améliorez votre autonomie chez vous

Favoriser le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap.

Pour le remplacement d'une baignoire par une douche de plain-pied, la pose de barres d'appui, l'installation de WC surélevés, de volets roulants électriques, d'un monte-escalier, d'une rampe d'accès extérieure, l'élargissement d'une porte intérieure, la motorisation de portail...

Vétusté

Réhabilitez votre logement vétuste

Votre logement est très dégradé et vous souhaitez le réhabiliter pour vivre dans de meilleures conditions ? Pour des travaux de mise aux normes, la réfection du système d'eau chaude sanitaire et de chauffage, la création d'une salle de bains...

Pour en bénéficier...

- Effectuer des travaux de rénovation, et non de construction ou d'extension
- Faire réaliser les travaux par des professionnels du bâtiment
- Montant minimum des travaux : 1 500 € (excepté les travaux d'adaptation)
- Logement situé sur le territoire d'Agglopolys
- D'autres conditions s'appliquent suivant la nature des travaux (ressources, type de logement...).

En savoir plus : agglopolys.fr

Pour tout projet, toute question, contactez le Conseiller Rénov'Habitat : 02 54 56 49 99/renov-habitat@agglopolys.fr

Avec l'Agence nationale de l'habitat, la Banque des territoires, le Fonds européen de développement régional, la Région Centre-Val de Loire, l'Agence départementale d'information sur le logement de Loir-et-Cher et SoliHA.

PLUi

ET CONSTRUCTIBILITÉ DES PARCELLES

Agglopolys s'est engagée dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat-déplacements (PLUi-HD). Les différentes pièces du futur document d'urbanisme, dont le zonage et le règlement, sont en cours d'élaboration. Des temps de communication avec les habitants d'Agglopolys sont prévus en 2021 avant une enquête publique, pour une mise en application au second semestre 2022.

● La dépêche d'Agglopolys

Si vous vous posez des questions sur la constructibilité de vos parcelles, voici les grands principes à retenir :

Comment se fait le choix des zones constructibles ?

Différentes lois ont progressivement enrichi le code de l'urbanisme pour protéger les espaces agricoles et les espaces forestiers et naturels de l'urbanisation. Il s'agit de maintenir les terres agricoles exploitées ou en friches garantes de l'autonomie alimentaire du territoire, ne pas rendre plus difficile leur exploitation, et de protéger les espaces jouant un rôle pour la biodiversité, le climat et la qualité de l'air.

La mise en place ou le maintien de zones constructibles doit être justifié par les besoins réels du territoire pour les 15 années à venir. La priorité est de réaliser les nouveaux logements dans les espaces déjà bâtis (divisions foncières, remise sur le marché du logement vacant...). La localisation des zones à construire doit être analysée au regard de plusieurs enjeux : risques, paysage, biodiversité, agriculture, proximité des services et des emplois...

La construction dans les hameaux fait l'objet d'une attention particulière pour ne pas augmenter de manière trop importante le nombre d'habitants dans ces secteurs (passage d'engins agricoles, nuisances sonores/poussières...). Ainsi il ne sera plus possible de construire de nouvelle habitation dans les hameaux de petite taille.

Des terrains qui étaient constructibles deviennent inconstructibles. Comment leurs propriétaires seront-ils informés ? Comment les futurs acquéreurs peuvent-ils s'assurer de la constructibilité d'une parcelle ?

Le caractère constructible ou non d'un terrain n'est pas immuable. Un terrain n'est pas automatiquement constructible de manière indéfinie, l'urbanisme fait régulièrement l'objet de nouvelles lois pour s'adapter aux contraintes environnementales, aux besoins sociaux...

Les propriétaires sont tenus de se tenir informés sur l'évolution des règles d'urbanisme, il ne sera pas réalisé de communiqué à portée individuelle. Ils peuvent contester ces évolutions, mais c'est l'intérêt général qui prime. Des réunions publiques seront organisées début 2021, un registre est tenu dans chaque mairie et une fois le projet de PLUi-HD arrêté, une enquête publique sera menée avant son approbation définitive.

Dès lors, dans le cas où un projet de construction irait à l'encontre des futures règles applicables du PLUi-HD, l'octroi du permis de construire peut être suspendu pendant 2 ans ; c'est ce qu'on appelle « le sursis à statuer ». Lors de la vente d'un terrain, pour l'acheteur il est judicieux de faire inscrire dans le compromis de vente une

condition suspensive liée à l'obtention d'un permis de construire purgé de tout recours.

Des constructions existantes se retrouvent en zone non constructible. Perdront-elles de la valeur, ne pourront-elles plus être vendues ?

Une construction bâtie légalement avant le PLUiHD peut effectivement se retrouver en zone agricole ou naturelle, par principe inconstructible. Ces biens pourront toujours être vendus, ils seront toujours recherchés par les acquéreurs souhaitant habiter un milieu rural, avec un grand terrain, sans risque de voir se construire de nouvelles maisons autour :

- s'il s'agit d'une habitation : des extensions et des annexes (piscine, garage...) pourront être réalisées. Une règle précisera les seuils à ne pas dépasser.
- s'il s'agit d'un ancien bâtiment agricole : certains bâtiments seront repérés sur le plan de zonage afin de permettre au propriétaire de demander un changement de destination en vue de la réalisation d'un projet en ces murs (pour y faire un logement, un atelier d'artisanat, un gîte...).
- la reconstruction à l'identique sera autorisée dans les zones Agricoles et dans les zones Naturelles (hors forêts et vallées inondables).

Pour plus d'informations sur le PLUi-HD, rendez-vous sur agglopolys.fr/plui ou dans votre mairie.

LE JEU DE PAUME : DEMANDEZ LE PROGRAMME !

sous réserve des conditions sanitaires.

SPECTACLES/CONCERTS

- Alain Souchon : Jeudi 18 février 2021 à 20h
- Alban Ivanov : Mercredi 24 mars 2021 à 20h30
- Celtic Legends : Mercredi 31 mars 2021 à 20h30

SALONS/ÉVÉNEMENTS

- Nuit de l'orientation : Vendredi 29 janvier 2021
- Forum de l'orientation : Jeudi 11, vendredi 12 et samedi 13 février 2021
- SI Logis : Vendredi 5, samedi 6, dimanche 7 mars 2021

Je loue un vélo à assistance électrique sans contrainte

Profitez d'un vélo électrique de location à partir de 135 euros*/ an seulement, (*avec la prise en charge de la moitié du prix de l'abonnement par votre employeur, obligation légale). La location peut se faire à l'année, au mois ou au trimestre et comprend deux entretiens préventifs par an dont le changement de batterie si nécessaire.

Location Azalys	1 mois	3 mois	1 an
Abonné Azalys	30 €	60 €	180 €
Non-abonné	45 €	90 €	270 €

Pour les étudiants: - 50%.

Les vélos de location, de marque française, ont une transmission à cardan très fiable, sans salissure ni déraillement possibles.

Contact à partir du 1er janvier 2021 : indiqué sur agglopolys.fr

J'achète un vélo électrique à moindre frais

Dans le réseau de magasins partenaires, 25% du prix du vélo est pris en charge par Agglopolys (soit jusqu'à 400€ remboursés). Deux subventions possibles par foyer.

Démarche dématérialisée en ligne : agglopolys.fr

Les lignes scolaires

35 lignes scolaires numérotées S1, S2, etc, desservent les établissements de Blois, le collège Marcel-Carné à Vineuil et le collège Joseph-Crocheton à Onzain. Ces lignes fonctionnent du lundi au vendredi en période scolaire. Elles ne sont pas uniquement réservées aux scolaires.

Retrouvez ces lignes sur www.azalys-blois.fr.

Résago : le transport à la demande

Résago permet d'effectuer des déplacements du domicile (prise en charge sur le domaine public) vers un ensemble de points de destination.

Pour Blois, La Chaussée-Saint-Victor, Saint-Gervais-La-Forêt et Vineuil, ce service est accessible à toutes les personnes qui habitent à plus de 500 mètres à vol d'oiseau d'un arrêt des lignes fortes A, B, C, D et E du réseau AZALYS.

Pour toutes les autres communes d'Agglopolys, il est ouvert à tous les habitants.

Les 16 points de destination :

- Centre-ville de Blois (Denis-Papin, République, centre administratif)
- Gare SNCF de Blois

- Centre hospitalier de Blois
- Polyclinique de La Chaussée Saint-Victor
- Agl'Eau
- Cap'Ciné
- Bowling World
- Le Parc des Mées
- La Chrysalide (Vineuil)
- Centre Commercial «La Salamandre»
- Centre commercial «Blois 2»
- Centre commercial «La Renaissance»
- Gare SNCF d'Onzain
- Centre-ville d'Onzain

Les horaires

Heures d'arrivée aux points d'arrêts (trajet aller), à plus ou moins 10 minutes :

Du lundi au samedi			
9h	10h30	14h	15h30
Dimanche et jour férié (sauf 1er mai)			
/	10h30	/	15h30

Heures de départ des points d'arrêts (trajet retour) :

Du lundi au samedi			
11h	12h30	16h	18h
Dimanche et jour férié (sauf 1er mai)			
/	12h30	/	18h

Tarifs Résago

Pass Résago 1 trajet : 2,50 €

Pass Résago solidaire 1 trajet (quotient familial inférieur à 650) : 1,25 €

La réservation de Résago

Pour réserver son transport RESAGO, il suffit d'appeler le 09 693 693 41 (prix d'un appel local) ou de remplir le formulaire en ligne sur le site d'Azalys : azalys-blois.fr

Le transport peut être réservé d'une semaine à l'avance jusqu'à :

- 17h la veille du transport
- Le samedi jusqu'à 17h pour les courses du dimanche et du lundi.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES, DÉCHETTERIES, COLLECTE SÉLECTIVE

La collecte des déchets ménagers est assurée sur votre commune par la Communauté d'agglomération de Blois.

● La dépêche d'Agglopolys

La collecte des ordures ménagères

Dans votre commune, le jour de collecte est le jeudi. Elle s'effectue en porte à porte, le matin de 5h à 12h30, à l'aide de bacs roulants. Le bac doit être sorti la veille de la collecte à partir de 19h.

Une fois collecté, le bac doit être retiré de la voie publique dès que possible pour ne pas entraver la circulation des piétons et des véhicules.

Le bac ne doit pas comporter de déchets verts, de gravats, de déchets toxiques, de déchets électroniques, de déchets liquides, de cendres. Ces déchets doivent être apportés à la déchetterie.

Pour des raisons d'hygiène, il est conseillé de mettre les déchets dans des sacs fermés avant de les déposer dans le bac. Les sacs, cartons et autres déchets déposés autour du bac ne seront pas collectés.

Chaque foyer est doté d'un bac mis à disposition par la Communauté d'agglomération de Blois, qui assure un service gratuit de maintenance en cas de casse ou de détérioration.

L'entretien et le nettoyage du bac sont de la responsabilité des habitants.

Les jours fériés

La collecte est maintenue les jours fériés, sauf les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre.

La collecte de ces jours fériés est reportée au lendemain. En conséquence, les collectes des jours suivants sont décalées d'une journée, sur tout le territoire, jusqu'au samedi inclus.

Les déchets recyclables

Ils sont à déposer dans les Points Tri répartis sur l'ensemble du territoire.

Trois types de conteneurs sont à disposition pour trier :

- les bouteilles, pots et bocaux en verre.
- les journaux-magazines, les catalogues et annuaires, les lettres et impressions, les enveloppes blanches, les petits cartons (boîte de céréales, paquet de gâteaux, carton entourant les produits laitiers, boîtes à chaussures, etc...) et les briques alimentaires.
- les bouteilles et flacons en plastique, les boîtes et canettes métalliques, les aérosols et barquettes en aluminium.

Astuces !

- Pensez à compacter vos bouteilles en plastique et aplatir vos cartons : moins volumineux, ils rempliront ainsi moins vite le conteneur de tri !
- Les cartons de moyenne et grande taille (emballages de meubles, d'électroménager, de jouets...) doivent être

apportés à la déchetterie. Il est interdit de les jeter dans les Points Tri. En effet, ces cartons gênent le remplissage et le vidage des conteneurs de tri.

- Déposez les emballages en vrac : s'ils sont enfermés dans des sacs ou imbriqués, ils ne seront pas recyclés.
- Ne les rincez pas, il suffit de bien les vider.

Les déchetteries

Les déchets végétaux, déchets encombrants, métaux, cartons, gravats, équipements électriques et électroniques, meubles, déchets issus du bricolage et du jardinage, huile de vidange, huile de friture, piles et accumulateurs, batteries, radiographies, cartouches d'encre, téléphones portables, lunettes sont à apporter en déchetterie, dans la limite de 1m³ par jour. L'accès est gratuit sur simple présentation d'un justificatif de domicile.

Sont interdits :

- les pneus, les extincteurs, les bouteilles de gaz (retour fournisseur),
- médicaments (retour pharmacie),
- l'amiante (entreprises spécialisées).

Si vous ne pouvez pas vous rendre en déchetterie ou si vos déchets sont trop lourds et volumineux, Agglopolys propose un service payant d'enlèvement d'objet à domicile ou de location de bennes (tarifs sur agglopolys.fr).

Réduisons nos déchets !

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas ! Aussi, pour réduire le poids et la nocivité de nos poubelles, repensons nos comportements et nos pratiques de consommation.

Par exemple :

Les déchets verts, c'est bon pour la terre !

Pour limiter vos déplacements en déchetterie, pensez à réutiliser vos déchets végétaux à domicile !

Le compostage permet de transformer les déchets de jardin et de cuisine en engrais naturel.

Le broyage fournit un paillage utile au sol et aux plantations (rétention de l'humidité, production d'humus).

Pour commander un composteur et/ou louer un broyeur, renseignez-vous auprès du Syndicat de traitement des déchets ValEco au 02 54 74 62 53 ou sur valeco41.fr

Dites Stop à la pub !

Près de 700 000 tonnes d'imprimés publicitaires sont distribués dans les boîtes aux lettres chaque année en France. Cela représente 25 kg de papiers par an par foyer ! Si vous ne souhaitez plus recevoir ces publicités, apposez un autocollant STOP PUB sur votre boîte aux lettres !

Demandez-le à votre mairie ou à la Direction Déchets d'Agglopolys au 02 54 58 57 57.

INFO LOGEMENT INDIGNE

J'habite un logement indigne
J'ai connaissance d'un logement indigne

Que faire ?

J'appelle

INFO LOGEMENT INDIGNE

 **0806 706 806***

* appel non surtaxé

**Un conseiller est à votre écoute !
Il vous indiquera les démarches à suivre.**

CALENDRIER 2021

Vos rendez-vous de l'année à La Chapelle Vendômoise :

MARS

Week-end du 6 & 7 : bourse aux jouets, organisée par les Pédaleurs du Dolmen

Dimanche 14 : Loto de l'AFAEL

AVRIL

Samedi 3 : concert des **Maudits Français**, salle Pierre Cellai

MAI

Samedi 8 : cérémonie officielle

JUIN

Vendredi 11 : fête de la musique

Week-end du 19 & 20 : brocante des Pédaleurs du Dolmen.

JUILLET

Week-end du 10 & 11 : Fête populaire

SEPTEMBRE

Samedi 4 : journée des associations

NOVEMBRE

Jeudi 11 : cérémonie du souvenir à la stèle

L'agenda des événements pourra évoluer en fonction de la situation sanitaire.

Renseignez-vous en mairie !